

Le mot du maire



Chers Concitoyens,

La météo de ces derniers jours nous rappelle enfin que nous sommes bel et bien en hiver, avec tous les désagréments que cette saison peut nous apporter...

Aussi, à l'aube de cette nouvelle année, il est encore temps pour moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur, santé et réussite, à la suite de la récente cérémonie qui s'est tenue où toute la population était cordialement invitée !

Nous changeons effectivement d'année, mais les problèmes restent toujours les mêmes malgré un renouveau tant attendu par certains et qui n'a pas eu lieu... Le visage de notre pays n'a pas changé, et les soucis de chômage, pouvoir d'achat et insécurité sont malheureusement toujours présents au quotidien et touchent encore de trop nombreux citoyens.

Ce sont les raisons essentielles de la colère de tout un Peuple, mais également le découragement des élus communaux qui ne se sentent plus pris en considération et soutenus par l'Etat. Aujourd'hui encore et plus que par le passé, le Maire doit affronter les baisses de dotations, les transferts de compétences imposées, les nombreuses mesures et obligations irréflechies qui nous démoralisent et laissent planer une réelle démotivation pour l'avenir...

Mais il faut tout mettre en œuvre pour faire face à ces désagréments, et faire en sorte que notre village rural garde sa notoriété et son indépendance !

Vous retrouverez dans ce nouvel Auffervillois une belle rétrospective de l'année passée, dont l'évènement qui me tient le plus à cœur aura été la cérémonie du centenaire de l'armistice de 1918. Avec de nombreuses autorités locales et départementales, et en présence des enfants de l'école, nous avons rendu hommage à tous ces Français qui ont sacrifié leur vie pour

la Patrie, et j'en profiterai pour remercier à nouveau tous les participants et organisateurs qui ont pris part à cette mémorable journée du souvenir.

L'année 2018 restera la plus intense pour la municipalité avec de beaux projets enfin réalisés. Je pense bien entendu à la réfection complète des trottoirs, à l'aire de jeux pour enfants, à l'installation de 3 tableaux numériques interactifs à l'école, et enfin la mise en place d'un système alerte-incendie-évacuation dans les locaux communaux.

Il m'est agréable de rappeler que l'ensemble de ces investissements a été réalisé avec la plus grande attention tout en recherchant des économies et des subventions, et que le financement total a été effectué par nos propres moyens sans avoir recours à l'emprunt, assurant ainsi une bonne santé financière de notre commune ! Toute l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal ont pris part à ces réalisations, et je les remercie de leur implication exceptionnelle pour le bien-être de notre commune et de ses citoyens.

Mais AUFFERVILLE doit encore et toujours aller de l'avant...

La municipalité doit maintenant préparer l'avenir et mettre en place les derniers projets avant la fin du mandat que vous nous avez confiés. Il est ainsi prévu la création d'un plateau surélevé aux abords de l'école pour la sécurité des enfants, la rénovation du logement vacant, l'achat de matériel pour l'entretien de la voirie, ainsi que des participations financières pour les enfants de l'école...

Le mot du maire (suite)

Le PLU continuera de se mettre progressivement en place malgré de nombreuses contraintes administratives et une réglementation compliquée, et devra impérativement être terminé pour la fin de l'année.

Cette dernière année sera encore riche en réalisations, où il faudra toujours affronter les blocages de certaines administrations voulus pour empêcher les élus de gérer leur commune comme ils le souhaiteraient !

Je terminerai malheureusement ce mot du Maire en vous informant d'une récente décision irréfléchie de l'inspection académique qui a prévu une fermeture potentielle de classe sur notre RPI à la rentrée prochaine, en pensant économiser sur les écoles rurales pour favoriser d'autres projets...

Je mettrai bien entendu tout en œuvre, avec le concours de mes collègues Maires des communes concernées, pour combattre cette absurde résolution, et pour continuer de proposer à nos chers enfants la meilleure éducation possible au sein de nos écoles communales.... En espérant le soutien unanime de nos citoyens face à cette décision injuste et impopulaire !

Restant convaincu du bien-être dans notre village rural, je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2019 avec plein d'optimisme pour vos projets !

Bruno Moulié

Sommaire

- ◆ Compte-rendu conseils municipaux P3
- ◆ Travaux d'urbanisme P4
- ◆ Déneigement P4
- ◆ Collecte de pièces jaunes P4
- ◆ Suivi de collecte - contrôles qualité du contenu des bacs jaunes P5
- ◆ Les évènements P6-7-8
- ◆ Rétrospective des évènements P9-10-11-12
- ◆ Les évènements à venir P12
- ◆ Commémoration du centenaire P13-14
- ◆ Centenaire de la guerre 14-18 : dates clés P15-16
- ◆ Recette de l'hiver : la tarte tatin aux endives P17
- ◆ Cartes de visites des artisans P18
- ◆ Nos joies Nos peines P19
- ◆ Dates à retenir - Horaires de la Mairie P20



*Compte-rendu des conseils municipaux***COMPTE-RENDU DU 14 DECEMBRE 2018**

- Travaux de voirie : le maire informe que les travaux sont terminés. Il précise qu'il y a eu des ajouts de goudronnage notamment l'agrandissement du parking de la salle des 4 Saisons.
- Sortie scolaire à Verdun : le conseil municipal accepte le projet de convention financière et de verser la subvention à l'amicale scolaire.
- Indemnités percepteur année 2018 : le conseil municipal accepte de verser l'indemnité au percepteur.
- CCGVL : le conseil municipal valide le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées et autorise le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la décision.
- Tarif du repas de la restauration scolaire au 1er janvier 2019 : le conseil municipal fixe le tarif du repas à 3,60 €.
- Salle des Quatre Saisons : le conseil municipal fixe les tarifs de location pour le week-end à 290 € pour les habitants et 710 € pour les extérieurs.
- Attribution d'une prime pour les bacheliers 2018 ayant une mention bien ou très bien : le conseil municipal attribue aux bacheliers ayant une mention très bien, un chèque cadeau FNAC de 100 € et aux bacheliers ayant une mention bien, un chèque cadeau de 50€.
- attribution d'un numéro de voirie
- SDESM : le conseil municipal accepte la modification des statuts.
- Trésorerie : le conseil municipal accepte la mise en non valeur de 6,25€.

Fermeture de classe

Nous venons d'être informés que le RPI est visé par une fermeture de classe révisable pour une classe de primaire. Les élus mettent en place tout ce qui est possible afin de conserver cette classe.

NON
À LA FERMETURE DE CLASSE !
TOUS CONCERNÉS. TOUS MOBILISÉS !

Travaux d'urbanisme



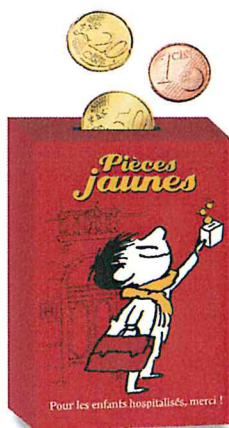
Tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'une construction sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. En effet, l'exécution de travaux sans autorisation préalable ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales.

Déneigement

Le déneigement des trottoirs devant les commerces, les immeubles et les maisons incombe aux propriétaires des lieux qui pourraient être tenus pour responsables en cas d'accident (article 1382 et 1383 du code civil).



Collecte de pièces jaunes



Pour tous ceux qui veulent participer à l'opération « Pièces Jaunes ».

Une urne est mise à disposition à l'accueil de la mairie d'Aufferville

Jusqu'au 16 février 2019

Ouverture au public :

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 9h30 à 12h00**

Les samedis de 10h00 à 12h00

Suivi de collecte - contrôles qualité du contenu des bacs jaunes

De quoi s'agit-il ?

Le « suivi de collecte » porte mal son nom, puisqu'il s'agit de passer AVANT le camion qui collecte les bacs jaunes, afin de vérifier la qualité des déchets présentés et améliorer notre taux de refus.

Le taux de refus correspond au pourcentage d'erreur de tri moyen dans les bacs jaunes. Il était de 16.37% en 2017, soit environ 1 déchet sur 6 qui n'est pas jeté dans le bon bac. L'objectif est de descendre sous la barre des 15% en 2019.

Chaque bac contrôlé se verra attribuer une étiquette, agrafée à la poignée. Il y aura 3 couleurs / 3 messages différents selon la qualité du tri constatée :

- **Étiquette verte** : aucune erreur de tri constatée. Félicitations !
- **Étiquette jaune** : quelques erreurs de tri constatées.
- **Étiquette rouge** : votre bac ne sera pas vidé car il contient trop d'erreurs, à corriger avant la prochaine collecte. L'étiquette rouge est apposée dans les cas suivants :
 - o Erreurs importantes, même en petite quantité : verre, ordures ménagères, déchets dangereux, cadavres d'animaux ...
 - o Erreurs moins importantes, mais en grande quantité (par-exemple bac contenant beaucoup de barquettes et sacs en plastiques.)



Les évènements**Halloween**

Ne soyez pas étonnés s'il s'est passé de drôles de choses le 3 novembre dernier.... un surprenant cortège composé principalement de sorcières, monstres, vampires, démons s'est promené dans les rues d'Aufferville en demandant "un bonbon ou un sort" alors il se peut que certains aient été malencontreusement changés en crapeau le temps d'une soirée !



Petits et grands ont ensuite été conviés à partager le "chaudron de l'amitié" de la sorcière.

Un grand merci à tous les participants et complices !

Exposition du centenaire de la 1ère guerre mondiale

Les 10 et 11 novembre, le comité des fêtes a proposé une remarquable exposition sur le centenaire de la guerre, saluée par tous. Les enfants de l'école d'Aufferville avaient travaillé sur la guerre en réalisant des panneaux.



*Les évènements***Dimanche 25 novembre Marché de Noël**

Pour préparer les cadeaux de Noël le comité des fêtes a organisé un marché qui a eu beaucoup de succès.

De nombreux exposants sont venus nous présenter leurs œuvres. Parmi eux les enfants des écoles qui avaient préparé de merveilleux objets décoratifs.

D'autres, pour pouvoir préparer un bon repas, nous ont présenté des produits de diverses régions de France.

**Noël des enfants**

Ce samedi 1er décembre a eu lieu le Noël des enfants. Au programme cette année, création en pâte à sel colorée, peinture sur pâte à sel, ballade en calèche et le traditionnel goûter !

Après une arrivée remarquée, le Père Noël a posé avec chaque enfant qui le souhaitait afin de garder un mémorable souvenir. Nous donnons rendez-vous aux enfants l'année prochaine !



*Les évènements***Dimanche 23 décembre Loto de Noël**

Le loto de Noël que nous appelons couramment le loto des dindes a eu encore beaucoup de succès cette année.

La salle polyvalente était comble. De nombreux lots ont été gagnés dont nos célèbres dindes ainsi que des bons d'achats pour une valeur totale de près de 900 euros.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire accompagné de notre conseillère départementale Isoline Garreau-Millot, du conseil municipal ainsi que du personnel communal a présenté ses meilleurs vœux le 20 janvier. A cette occasion, il a remis un bon d'achat et la médaille de la commune aux deux bacheliers ayant obtenu une mention bien ou très bien : Alexia Grashoff et Samuel Briand.

**Samedi 26 janvier 2019 Karaoké**

C'est dans une ambiance conviviale et familiale que s'est déroulé le karaoké dans la salle des fêtes le samedi soir.

Tous le monde a pu participer. En solo pour les moins timides, en duo ou en groupe pour plus de convivialité.

Une buvette et des gâteaux faits maison étaient à disposition des participants pour une somme modique.

Rétrospective des évènements 2018



21 janvier - Vœux du Maire



27 janvier - Karaoké



11 mars - Loto de Printemps



2 avril - Œufs de Pâques



8 mai - Commémoration



8 mai - Vide grenier et exposition artisanale

Rétrospective des évènements 2018



19 mai - Zoo/Château de Thoiry



26 mai - Théâtre



16 juin - Fête du voisinage



14 juillet - Commémoration



14 juillet - Pique Nique républicain



29 juillet - Karting

Rétrospective des évènements 2018



5 août - Vide grenier



2 septembre - Loto



8/9 septembre - Exposition de maquettes



3 novembre - Halloween



10 novembre - Commémoration du centenaire



10 /11 novembre - Exposition sur le centenaire

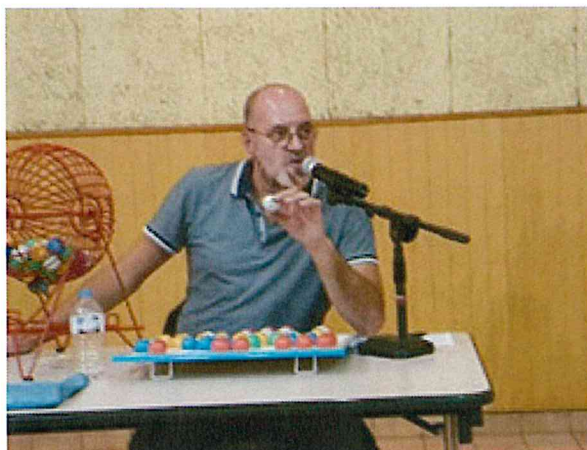
Rétrospective des évènements 2018



25 novembre - Marché de Noël



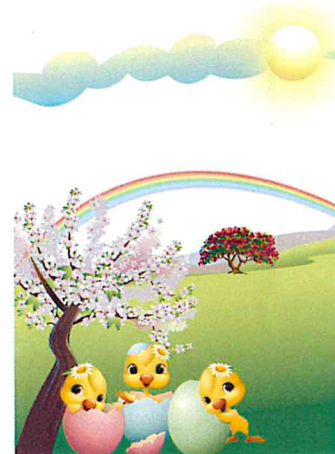
1 décembre - Noël des enfants



23 décembre - Loto

Les évènements à venir

Comme chaque année, le comité des fêtes d'Aufferville et la municipalité vous attendent pour
l'OEUFFERVILLOISE !
Alors Rendez-vous le lundi de Pâques, 22 avril !



Commémoration du centenaire 14-18

Le 10 novembre, Monsieur le Maire accompagné de Monsieur le Sous-Préfet, Mme la députée, Mme la conseillère départementale, les sapeurs pompiers, les JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), la gendarmerie, les enfants de l'école, la Fanfare des Abeilles de Château-Landon et de la population ont commémoré le centenaire de la fin de la guerre. Retour sur les moments forts de son discours.

« Ce jour-là, à 11 heures résonnait sur tous les champs de bataille dévastés, le clairon annonçant la fin des hostilités... »



« Pour notre village, qui comptait 580 habitants en 1914, 35 tombèrent sur les champs de bataille, et leur nom est à jamais gravé dans la pierre. »



« Le 11 novembre demeurera à jamais le jour où nous rendrons l'hommage qui leur est dû . »

Commémoration du centenaire 14-18



« En cette journée de commémoration, nous sommes infiniment reconnaissants envers ces hommes et ces familles qui ont donné ce qu'ils avaient de plus cher pour notre salut ! »



Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

Neuvième partie : juillet à décembre 1918

Quatre années se sont écoulées depuis le début de la guerre. Mais cette fois l'espoir renaît : de contre-offensives en offensives victorieuses les Alliés s'acheminent vers la victoire.

18 juillet : Début de la seconde bataille de la Marne. Face à la dernière tentative allemande de rupture du front occidental la contre-attaque de Foch permet d'avancer. Le général Mangin à la tête de la 10e armée pénètre de plus de 8 km dans les lignes allemandes et Soissons est libérée le 2 août. Les Allemands se replient le long de la Vesle et de l'Aisne.

8 août : Contre-offensive franco-anglaise en Picardie. L'infanterie britannique, canadienne et australienne avance avec l'appui de 400 chars et 800 avions contre les positions allemandes près d'Amiens. Le chef d'état-major allemand Erich Ludendorff considère la journée comme un « jour de deuil pour l'armée allemande ».

29 septembre : signature de l'armistice de Thessalonique avec la Bulgarie.

9 octobre : Prise de Cambrai par les troupes canadiennes.

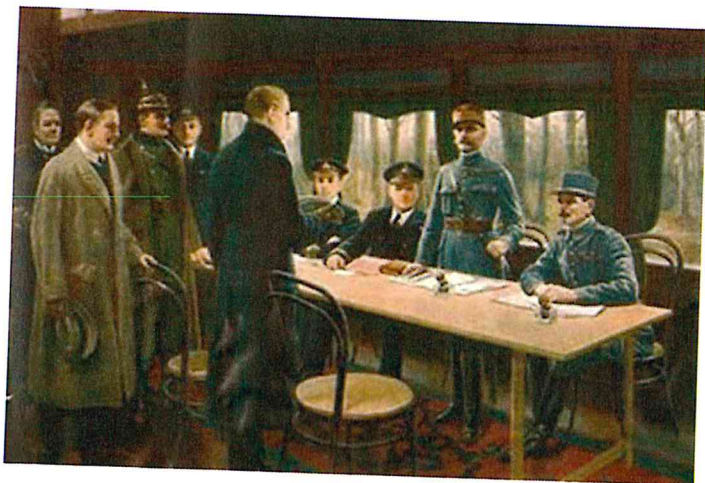
17 octobre : Libération de Lille et de Douai par les Britanniques. Après la relance de l'offensive alliée de Cambrai-Saint-Quentin, la retraite allemande s'accélère.

24-27 octobre : Victoire des Italiens à la bataille de Vittorio-Veneto.

30 octobre : La Turquie signe l'armistice de Moudros.

3 novembre : L'Autriche-Hongrie signe avec les Alliés l'armistice de Villa-Giusti.

11 novembre 1918, à 6h du matin : Les généraux allemands signent l'armistice avec les alliés à Rethondes. Ce traité définit la fin des combats sur le front occidental, et les conditions de la défaite de l'Allemagne. À 11 heures les hostilités sont suspendues.



Signature de l'armistice de 1918 dans le wagon de l'Armistice, à Rethondes (Ardennes). De face, le maréchal Foch, debout au centre de la table.

Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

Les conditions de la paix en Europe : le traité de Versailles

Signé entre l'Allemagne et les Alliés le **28 juin 1919**, soit cinq ans après l'attentat de Sarajevo, dans la galerie des glaces du château de Versailles, ce traité met complètement fin à la guerre. Il sera promulgué le 10 janvier 1920. Il annonce la création de la Société des Nations (SDN), et impose à l'Allemagne de restituer l'Alsace-Lorraine, payer une indemnité de 20 milliards de marks, et limiter son arsenal militaire. Les allemands le prennent pour une humiliation. La deuxième guerre mondiale sera pour eux en quelque sorte une revanche.



Signature du traité de Versailles dans la galerie des Glaces du château, le 28 juin 1919.

Un lourd bilan

À la onzième heure du onzième jour du onzième mois, le 11 novembre 1918 à 11 heures, des milliers de clairons sonnent le cessez-le-feu de la Première Guerre mondiale. La fin d'un conflit sans précédent, qui a totalement dévasté une partie de l'Europe. Retour en chiffres sur les conséquences de cette Grande Guerre.

18,6 millions : C'est le nombre de morts provoqués par quatre ans de combats. Près de 9,7 millions sont des militaires et 8,9 millions sont des civils.

300 000 : C'est le nombre de "Gueules cassées" qui survivent aux combats avec le visage mutilé par des éclats d'obus ou des balles. Ces soldats défigurés sont 15 000 en France.

Un quart : Il s'agit de la part des jeunes Français âgés de 20 ans en 1914 et morts ou portés disparus en 1918, selon des chiffres de l'Ined. Si l'on y ajoute les morts liées aux maladies infantiles d'avant-guerre, cette classe d'âge a perdu 52% de ses effectifs en 1918.

3,3 millions d'hectares : C'est la surface de terres déclarées impropres après la guerre.

986 000 : C'est le nombre d'orphelins français à la fin du conflit. Une situation qui a obligé les autorités françaises à créer le statut de "Pupille de la nation", avec la loi du 27 juillet 1917. On compte également près de 600 000 veuves au lendemain de la guerre.

Un milliard : C'est le nombre approximatif d'obus tirés par les belligérants. Selon les estimations, près d'un quart de ces munitions n'ont pas explosé. Aujourd'hui encore, près de 300 tonnes d'obus sont collectées chaque année par une centaine de démineurs à temps complet.

Source : Franceinfo

Recette de l'hiver : la tarte tatin aux endives

Légume de saison, l'endive se prête à de multiples variations culinaires : dans des salades composées (avec mâche, frisée, cerneaux de noix et fromage bleu, dés de pomme ou de chair d'avocat, olives, jambon, cubes de gruyère, betterave...), ou cuit à la vapeur ou à l'étouffée, (pour accompagner plats de viande ou de poisson, ou enrobé d'une tranche de jambon, nappé d'une sauce légère et d'un peu de fromage) ou encore braisé à la poêle accompagné d'un filet d'huile d'olive ou d'une fine tranche de lard fumé, et enfin comme dans notre recette pour une délicieuse tarte tatin.

Ingrédients

Pour 6 personnes

- 8 endives
- 1 rouleau de pâte feuilletée
- 100 g de beurre + 20 g pour le moule
- 80 g de cerneaux de noix concassés
- 1 c. à soupe rase de sucre en poudre
- 6 brins de ciboulette

Sel, poivre

Préparation :

Préchauffez le four th 7 (210°).

Epluchez les endives et coupez-les en deux dans la longueur.

Faites fondre le beurre dans une sauteuse. Mettez-y les endives, coté plat en dessous, à dorer 4 minutes de chaque côté. Quand elles ont pris une jolie couleur, versez de l'eau à fleur et poudrez de sucre. Laissez cuire à feu moyen jusqu'à complète évaporation de l'eau.

Beurrez un moule à tarte.

Quand les endives sont cuites, disposez-les en rosace dans le moule. Parsemez-les de cerneaux de noix. Posez la pâte sur les endives et rentrez les bords entre la paroi du moule et les endives à l'aide du manche d'une cuillère à soupe. Piquez la pâte avec une fourchette.

Enfournez et faites cuire 20 minutes.

Sortez la tarte du four, démoulez-la immédiatement, décorez de brins de ciboulette et servez.



Cartes de visites



Caroline ALIAS
EXPERTISE COMPTABLE

calias.ec@gmail.com
06.10.60.01.28

18 rue des Canes
77570 AUFFERVILLE



**RENOVATION
CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE**

15, hameau de Jarville
77570 AUFFERVILLE
Port. 06 07 16 94 51
Mail: renovationcharpentecouverture@gmail.com

RCS 805 382 041



Laurent FLAMBEAUX
Port. 06 81 33 05 76

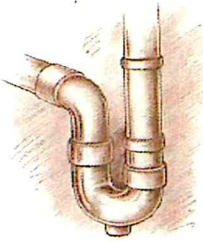
- AMENAGEMENT DE COMBLES
- AMENAGEMENT DE MAGASINS
- PAVILLONS-FAUX PLAFONDS
- CLOISONS-DOUBLAGES

3, route ronde - 77570 AUFFERVILLE Fax. 01 64 78 08 07



Poterie Artisanale
"AU GRES d'ISA"

Isabelle Tardy
24, Route Ronde
77570 AUFFERVILLE
Tel : 01 64 28 71 08
augresdlsa@orange.fr
811 905 769 R.C.S. Melun



JL ESPACE BAINS
Mr JACOB Vincent

Plomberie / chauffage
Conception et agencement de salle de bains

22 rue Grande
77570 Aufferville
Port : 06.22.34.29.74
Fax : 01.54.28.35.53
Tel : 01.64.28.61.49

jlespacebains@hotmail.fr

MP3E CONSTRUCTION
Des fondations aux finitions



Etudes et conseils personnalisés
Devis gratuits

- Maçonnerie neuf et rénovation
- Isolation / Placo
- Travaux extérieurs
- Carrelage et Faïence
- Aménagement de combles
- Salle de Bain

Port : 07 87 16 22 16
mp3econstruction@gmail.com

SARL au capital de 5.000 Euros - Siret : 815 027 828 009 17 - RCS de Melun 815 087 626 - APE/NAF : 4399C - Numéro TVA : FR0611507238

AJP PEINTURE

Peinture intérieure - extérieure - Ravalement
Faux plafonds - Sablage
Revêtements muraux et sols souples
Décoration Intérieure - Vitrierie

Tél. 01 64 28 03 97 - Fax. 01 64 45 66 24
37, rue Charles Lorin 77140 NEMOURS / e-mail: ajppeinture@orange.fr

LE RELAIS DE LA DILIGENCE S.R.L.

Bar-Restaurant
JOHNNY & CHRISTY

01 64 28 75 91

9 Route Nationale - 77570 AUFFERVILLE

Contactez-nous pour vos fêtes,
Anniversaires, Mariages,
Baptêmes, Réunions.

Salle de réception
Devis gratuit

Ferme de Filbois

Produits de la ferme et du terroir

17, rue grande
77570 Aufferville
Site : www.ferme-de-filbois.fr

Les personnes désirant faire connaître leur activité professionnelle sont invitées à prendre contact avec la mairie. Un encart leur sera réservé dans un prochain numéro.

Nos joies nos peines



Journal des Naissances

Hélio RIBIERE né le 30/08/2018
Loïs HALLUIN née le 01/10/2018
Elaya REHABI née le 18/10/2018

Ces naissances ne concernent que les enfants dont les parents ont répondu favorablement à la demande de parution.



Noces de Perle

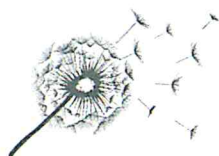
(30 ans)

Hélène et Thierry VALLERY
20 octobre 2018



Se sont unis

Gwenaëlle NIGL & Vincent MORISSEAU
25 août 2018



Nous ont quittés

Liliane PLANÇON 13/05/2018
Yvonne CHAINTREAU 20/07/2018
Claude RUSSET 22/07/2018

Dates à retenir

17 mars	Loto
22 avril	Oeuffervilloise
8 mai	Commémoration
8 mai	Exposition artisanale et vide grenier
18 mai	Troupe de théâtre - Salle des 4 Saisons
29 juin	Fête des voisins



www.aufferville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9 H 30 à 12 H

Les **samedis** de 10 H à 12 H :
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

En dehors de ces jours, le Maire ou ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

